

Terrien

interjurassien



LAIT :
des perspectives d'avenir
pour redonner le sourire

Bulletin régional d'information du monde rural



Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

A LA UNE



Daniel Koller
Conseiller agricole
Domaine Gestion

LAIT : des perspectives d'avenir pour redonner le sourire

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) a lancé un **QUESTIONNAIRE** sur la qualité de vie des productrices et producteurs de lait. Ces derniers sont invités à analyser le quotidien de leur exploitation et l'améliorer de manière ciblée.

Ces 20 dernières années, le nombre d'exploitations laitières en Suisse a diminué de moitié, pour atteindre aujourd'hui environ 17'000. Cette érosion est bien plus importante que l'évolution structurelle moyenne des exploitations agricoles. C'est alarmant. Manifestement, si la tendance se poursuit, le risque d'atteindre une balance commerciale négative se renforce. Dans ce pays d'herbe et de vaches, de tradition laitière et fromagère, difficile de l'envisager.

La faîtière des producteurs suisses de lait cherche des réponses pour inverser la tendance. L'ère du constat est révolue. Il faut agir. L'attractivité du métier est au centre des préoccupations des organisations de producteurs, mais aussi de toute la filière.

Il y a bien sûr le positionnement sur les marchés. Les interprofessions travaillent à consolider la plus-value de nos produits laitiers et leur répartition équitable entre les acteurs. Mais il y a immanquablement la politique agricole pour aider la filière laitière à mettre en œuvre sa vision. Son orientation future devra notamment davantage tenir compte de la dimension sociale de la durabilité, souvent délaissée, parce que difficile à appréhender. Au contact des exploitations agricoles, les conseillers-ères ont un rôle à jouer pour accompagner les élevages laitiers dans leur évolution. Présenter des perspectives d'avenir pour redonner le sourire.

■ Daniel Koller, DA Gestion, FRI

Qualité de vie des productrices et producteurs de lait

Un **QUESTIONNAIRE** pour évaluer la situation des productrices et producteurs de lait. Répondez-y !

« **Quel est le degré de satisfaction ?** ». C'est la question que PSL pose à ses membres. En collaboration avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), l'organisation a développé l' « Autoévaluation de la qualité de vie », un questionnaire en ligne.

De quoi s'agit-il ? La qualité de vie englobe des aspects matériels et émotionnels. Matériels, comme le revenu, les heures de travail et de loisirs ou la possibilité de s'offrir des vacances. Emotionnels, comme le plaisir de vivre et de travailler, de se sentir intégré dans la société. On aborde la dimension sociale de la durabilité. Evaluer la qualité de vie n'est pas un exercice facile, car elle intègre aussi des aspects subjectifs qui sont perçus différemment suivant les personnes.

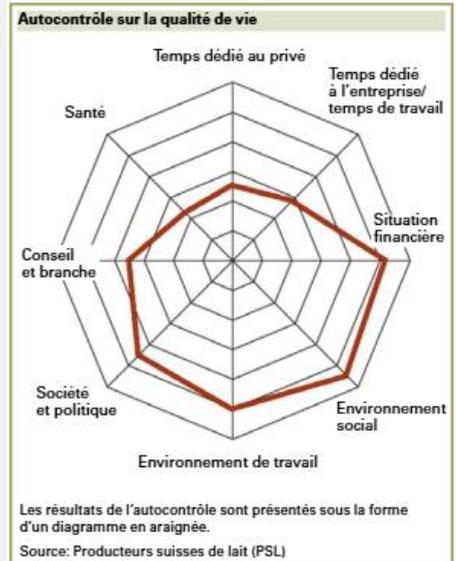
Lien vers le questionnaire :

www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/autoevaluation-de-la-qualite-de-vie/

Avec le ou la partenaire dans une démarche d'amélioration. L'objectif est d'abord de sensibiliser les exploitant-e-s à leur propre situation. C'est pourquoi il est recommandé d'associer le ou la partenaire à la démarche. Au préalable, chaque partenaire peut répondre au questionnaire séparément. L'idée suggérée étant d'ensuite engager une discussion en vue d'améliorer les aspects qui ne sont pas jugés satisfaisants.

Comment répondre. Le questionnaire comprend 40 questions regroupées dans 8 domaines. On y répond en ligne en 15-20 minutes. L'investissement en temps est donc tout à fait raisonnable, d'autant plus qu'une attention particulière a été portée à la formulation de questions simples et précises.

Quel usage pour les données récoltées. Seuls les membres de PSL peuvent participer à l'autoévaluation en s'inscrivant sur le site. Les données restent à la disposition de chacun dans le système. Les participants peuvent à tout moment comparer leurs résultats avec des groupes de comparaison. Les résultats sont analysés de manière agrégée et anonyme par le service d'études de marché de PSL. PSL n'a aucun droit de regard sur les résultats individuels et ne peut pas tirer de conclusions sur les personnes ou les entreprises. Ces principes sont primordiaux pour établir la confiance.





Sandra Contzen
chercheuse et
professeure en
sociologie rurale
Haute école des
sciences
agronomiques,
forestières et
alimentaires HAFL

La qualité de vie dans l'agriculture

La professeure en sociologie rurale Sandra Contzen étudie ce qui nuit à la qualité de vie des agricultrices et des agriculteurs, mais aussi ce qui peut l'améliorer.

Quel est le niveau de qualité de vie des familles paysannes en Suisse ? Elle est globalement bonne et, selon les dernières enquêtes de l'Office fédéral de l'agriculture, même un peu meilleure que celle du reste de la population dans certains domaines. Les exploitations agricoles sont toutefois confrontées à des défis très spécifiques qui peuvent avoir des répercussions négatives sur la qualité de vie.

Que signifie la qualité de vie pour les agriculteurs-trices ? Dans nos enquêtes, les agriculteurs-trices soulignent toujours qu'ils n'ont pas besoin d'être riches pour avoir une bonne qualité de vie, mais ils aspirent à une certaine sécurité financière. En outre, ils jugent indispensable d'avoir du temps : pour eux, pour leur famille, mais aussi pour remettre en question les modèles de travail et les formes d'exploitation traditionnelles. Enfin, la satisfaction joue également un rôle important.

Comment se matérialise concrètement la satisfaction d'un-e agriculteur-trice ? Les agriculteurs-trices apprécient leur indépendance, le fait d'être leur propre patron. Travailler avec leurs mains, dans la nature et en particulier avec les animaux dans la branche laitière leur donne le sentiment que leur travail a du sens. Les familles paysannes vivent souvent dans une grande maison avec beaucoup de terrain, ce qui contribue également à leur satisfaction.

« Tout ce qui augmente la liberté d'action peut améliorer la qualité de vie ».

Vous évoquez une série de problèmes : les défis familiaux, les changements technologiques, la pression financière et politique... Quelles en sont les conséquences pour les agriculteurs ? De nombreux facteurs influent sur la qualité de vie, mais ils sont en plus interdépendants : les personnes qui ont des difficultés financières, par exemple, en souffrent également sur le plan psychologique. Les soucis peuvent à leur tour peser sur les relations ou sur l'ensemble du système familial et exacerber les conflits existants, ce qui peut aussi conduire à la dépression ou au burn-out.

Existe-t-il d'autres stratégies permettant aux agriculteurs d'« investir » activement dans leur qualité de vie ? Oui. Tout ce qui augmente la liberté d'action est utile. Par exemple, en prenant un peu plus de distance avec les collaborateurs en ne partageant pas tous les jours les repas ensemble ; en coopérant et se soutenant de temps à autre entre les exploitations, voire en se regroupant en communautés d'exploitation pour répartir les responsabilités sur plusieurs épaules, etc. Cela permet aussi de se dégager du temps, car il en faut aussi pour orienter son exploitation de manière à ce qu'elle soit source d'épanouissement.

Photo de couverture : © Interprofession Tête de Moine AOP, extrait du livre « L'Univers de la Tête de Moine », éditions D+P SA, 2021

■ © www.swissmilk.ch. L'intégralité de l'interview est disponible sous <https://www.swissmilk.ch/fr/histoires-dici/la-qualite-de-vie-dans-lagriculture/>



Chambre d'agriculture du Jura bernois

EDITO



**Daniela
Allemann-
Gerber**

Quand l'agriculture rime avec absurdité administrative

Parfois, je me demande où les fonctionnaires vont chercher leurs idées pour toujours inventer des contraintes plus agaçantes les unes que les autres. Ont-ils une cellule spéciale chargée de réfléchir aux moyens de compliquer la vie des agriculteurs ? C'est la question que je me pose en constatant les nouvelles réglementations absurdes qui pleuvent régulièrement sur cette profession.

Prenons, par exemple, la récente initiative des Jeunes Verts qui a été rejetée à près de 70 % lors des votations. Ce résultat prouve bien que la majorité de la population reste attachée à une vision réaliste et pragmatique de l'agriculture. **Pourtant, certaines mesures continuent de nous tomber dessus sans qu'on en comprenne le sens ni l'utilité.** L'interdiction des feux de rémanents dans nos pâturages boisés en est un parfait exemple.

Lors de la dernière rencontre avec la division forestière, j'ai ressenti un mélange de **colère et de honte**. Colère, en découvrant leur dernier « formulaire de demande d'autorisation » pour faire du feu. Comme si les agriculteurs étaient trop irresponsables pour gérer cela eux-mêmes ! Honte, en constatant que des personnes ayant fait des études et censées comprendre les enjeux du terrain arrivent à oublier le bon sens le plus élémentaire. Comment peut-on réglementer chaque geste du quotidien d'un agriculteur sans même prendre en compte la réalité du terrain ?

Et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres. Je pourrais raconter bien d'autres histoires qui me révoltent ou m'attristent. Comment est-ce qu'un agriculteur peut être injustement dénoncé pour maltraitance animale, alors qu'il consacre sa vie au bien-être de ses bêtes. Une simple plainte anonyme peut suffire à lui causer des ennuis administratifs sans fin. Ou encore ces fameuses idées censées « simplifier » l'administratif pour les agriculteurs, qui ne sont en réalité que des outils de surveillance de plus en plus intrusifs.

Sincèrement, je souhaite que le métier d'agriculteur soit à nouveau respecté et pris au sérieux par ceux qui prennent des décisions à notre place. Je ne prétends pas que tout va mal, mais force est de constater que nous perdons chaque jour un peu plus le contrôle de notre propre réalité. **La déconnexion entre ceux qui régulent et ceux qui produisent ne cesse de grandir.**

Alors, plutôt que de pondre des réglementations absurdes depuis un bureau aseptisé, j'invite ces décideurs à enfiler une paire de bottes et à venir travailler quelques mois sur une exploitation. Qu'ils se lèvent à l'aube, qu'ils affrontent la boue, la sécheresse, la paperasse et qu'ils assument, ne serait-ce qu'un instant, les responsabilités d'un agriculteur. Je suis persuadée qu'après une telle immersion, bien des idées saugrenues disparaîtraient d'elles-mêmes.

L'agriculture mérite mieux que des contraintes inutiles. Elle mérite du respect, du pragmatisme et surtout, de la confiance

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB



Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Assemblée générale

Notre prochaine assemblée générale, aura lieu **le vendredi 14 mars 2025 à la salle du battoir à Diesse**. Les convocations ont été envoyées aux membres. Café / tresse dès 9h00, ouverture de l'assemblée : 9h30. Merci de bien vouloir vous inscrire par mail (à info@cajb.ch), par téléphone (032 481 51 10) ou par WhatsApp (079 315 46 88) **jusqu'au 07 mars 2025**. La séance sera suivie d'un repas confectionné par l'Union des Paysannes et femmes rurales du Jura bernois (UPJB). Nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Employés méritants

Chaque année, lors de son assemblée générale, la CAJB honore les employé-e-s agricoles, y compris de ménage, qui lui sont annoncé-e-s par les employeurs concernés. Années de service = 10 au minimum. Nous vous invitons à nous annoncer vos employés d'ici le 7 mars 2025, soit par courriel info@cajb.ch ou par téléphone au 032 481 51 10

Brunch 1^{er} août 2025

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition 2025. Les exploitants qui sont intéressés à proposer un brunch, peuvent s'inscrire sur le portail suivant : www.login.portailpaysans.ch/registration

Il est possible de proposer des brunchs dans divers formats. Le secrétariat se tient à disposition pour vos questions.

Séance du 30 janvier 2025 avec la division forestière

Le 30 janvier dernier, la CAJB s'est réunie avec la division forestière afin de discuter des récentes interdictions générales concernant les feux de rémanents de coupes de bois dans les pâturages boisés. Malheureusement, cette discussion ne nous a pas convaincus. Ils nous ont présenté leur nouveau formulaire d'autorisation, ce qui nous a fortement déçu. Remplir ce document n'est pas un problème en soi, mais de nombreux points restent en suspens, notamment l'élimination des épines et la garantie d'obtenir l'autorisation pour allumer les feux. De plus, il faudra attendre six semaines avant de recevoir une réponse après la demande, ce qui est inacceptable.

Nous avons pris un premier contact avec Monsieur Schmidt, chef de la division des forêts du canton de Berne, et attendons une réponse rapide afin de faire avancer le dossier.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura

Infos

Assemblée générale 2025 d'Agrijura

50 ans d'Agrijura

L'assemblée générale d'Agrijura se tiendra le **vendredi 7 mars prochain à la halle polyvalente de Saint-Ursanne**, accueil et café dès 8h45. L'assemblée marquera le début d'une année particulière pour Agrijura qui fête ses 50 ans en 2025. Le programme d'activité qui sera présenté lors de cette assemblée vous résumera les activités prévues pour marquer notre jubilé. **Un exposé du directeur l'OFAG, M. Christian Hofer**, abordera l'Agriculture du futur et la PA 2030. Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre assemblée.

Il y a 50 ans naissait la **Chambre d'agriculture du Jura**. Fondée dans le sillage du plébiscite pour la création du canton du Jura, l'organisation faitière des exploitations agricoles du territoire cantonal célèbre son demi-siècle. Des activités sont prévues tout au long de l'année pour marquer ce jubilé, avec, comme point culminant, l'organisation d'un événement exceptionnel : une **« Fête des Paysannes et Paysans »** durant le week-end du **6 au 8 juin** sur le site du Mont de Coeuve.

Durant 3 jours, cet événement rassemblera de nombreux acteurs du monde agricole, les habitants de la région et du canton ainsi que des partenaires locaux, dans un esprit festif, convivial et de découverte.

L'évènement débutera **vendredi 6 juin** par la journée des écoliers. Organisée par l'association des Paysannes jurassiennes, cette journée pédagogique permettra aux élèves primaires du canton du Jura de découvrir différents postes en lien avec l'agriculture (animaux, production végétales, transformation de produits...). Le vendredi soir, la soirée sera réservée aux membres d'Agrijura pour la soirée de Gala de la Chambre d'Agriculture.

Samedi 7 juin sera une journée dédiée à la profession. Un Marché-Concours bovins se tiendra sur le site du Mont de Coeuve. Durant toute la journée, il sera possible de se restaurer et de visiter les différents stands de nos partenaires et les essais de cultures. En fin de journée, tout le monde sera le bienvenu sous la tente pour la remise de prix du Marché-concours, prendre part aux différents concerts et animations, se restaurer et profiter de la soirée festive.

La journée du **dimanche 8 juin** sera la journée **« Portes ouvertes à la ferme »** dédiée au grand public. Les visiteurs pourront découvrir une large exposition et plusieurs animations : Quadrille chevalin, exposition d'anciennes machines agricoles, démonstration de foin à l'ancienne, animations pour enfants (château gonflable, vache à traire), dégustations de produits locaux, exposition des animaux de la ferme, essais de cultures, lien avec l'alimentation etc. Cette journée permettra de rapprocher ville et campagnes,

BVD et marché de bétail

en amenant l'agriculture proche de la population. L'événement vise à recontextualiser la production agricole, de même qu'à favoriser le dialogue et la compréhension entre consommateurs et producteurs. Il permettra de faire découvrir les coulisses du métier, en expliquant ce que l'on produit et comment on le produit.

Les informations concernant le programme de ce week-end seront prochainement à découvrir en détail sur notre site internet (www.agrijura.ch) et sur les réseaux sociaux d'AgriJura.

Agrijura s'efforce de faciliter les informations concernant l'éradication de la BVD. Si une séance fut organisée conjointement avec le SCAV pour les conditions relatives aux exploitations d'estivage, nous restons à disposition pour continuer d'expliquer les obligations fédérales dans cette période de lutte.

Pour les marchés de bétail, l'obligation de feu vert pour les exploitations qui souhaitent amener des bêtes à Glovelier, Saignelégier et Porrentruy nous oblige à modifier les formulaires d'inscription. De plus, il sera obligatoire d'inscrire ses animaux en ligne avant les marchés. Chaque exploitant devra également indiquer son statut par une déclaration volontaire. Le feu lié à chacun sera demandé. Agrijura contrôlera les exploitations avant chaque marché, tout ça dans le but d'éviter un problème sur place et des conséquences fâcheuses pour les autres exploitants.

Vaccination des veaux

Les directives de production AQ-Viande Suisse seront modifiées **au 1^{er} juillet 2025**. À l'avenir, tous les veaux devront être vaccinés contre les maladies respiratoires infectieuses s'ils quittent l'exploitation de naissance avant le 57^e jour de vie. L'objectif est de garantir la bonne santé des animaux, de réduire le recours aux antibiotiques et, par conséquent, d'améliorer la rentabilité.

Infos : <https://www.sbv-usp.ch/fr/vaccination-des-veaux-changement-a-partir-de-juillet>



■ François Monin et Marc Kury, AgriJura

INFORMATIONS & CONSEILS AGRICOLES

FRI'VULG – Les publications de notre site internet pour répondre aux questions des exploitant-e-s

Quelques extraits de la rubrique FRI'VULG



Nouveautés phytos 2025 – PFAS et TFA ?

Que sont ces produits appelés chimiques éternels ? D'où proviennent-ils ? Comment l'agriculture est-elle concernée ?

Lire la suite sur www.frij.ch

Nouveautés phytos 2025 – Colza et méligèthes ?

Quelles mesures faut-il prendre pour que le colza résiste à une attaque de méligèthes ? Quels sont les insecticides disponibles contre ce ravageur ?

Lire la suite sur www.frij.ch

Nouveautés phytos 2025 – Graminées problématiques ?

Quelles sont les mesures à prendre pour lutter contre les graminées problématiques dans la rotation et l'interculture ? Comment freiner le développement des graminées résistantes aux herbicides ?

Lire la suite sur www.frij.ch

Nouveautés phytos 2025 – Optimiser l'application des PPh ?

Comment faire pour que les traitements phytosanitaires soient au maximum de leur efficacité ? Cible, conditions, couverture, adjuvants, etc ...

Lire la suite sur www.frij.ch

Nouveautés phytos 2025 – Point sur la betterave ?

Quelles sont les alternatives au désherbage des betteraves avec Début ? Quelle est la situation au niveau des virus ? Que devient le charançon ?

Lire la suite sur www.frij.ch

Nouveautés phytos 2025 – Produits ?

Quels nouveaux produits ? Quels retraits ? Quels changements dans les conditions d'utilisation ?

Lire la suite sur www.frij.ch

Lettre d'information à l'agriculture du JB

- Recensement d'hiver 2025
- Retard dans la clôture du recensement 2026
- Assurances récolte dès 2025
- Projets réseaux et qualité du paysage prolongés jusqu'en 2027
- Actualités vétérinaires – séance d'information organisée par la CAJB

Lire la suite sur www.frij.ch

Accidents mortels dans l'agriculture 2024 ?

Les chutes de véhicules comme cause principale des accidents mortels. En 2024, le service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) et agriss ont recensé 25 accidents mortels de personnes en lien avec l'agriculture. Parmi eux, 20 accidents mortels concernaient des personnes effectuant des activités agricoles. Dans 3 cas, des enfants ont perdu la vie et dans 2 cas, des tiers ont été tués dans le cadre d'activités agricoles. *[Lire la suite sur www.frij.ch](http://www.frij.ch)*

Le Bois Raméal Fragmenté (BRF), un amendement alternatif pour les terres assolées ?

L'entretien du bocage fait partie des tâches réalisées sur une exploitation agricole durant l'année. La gestion des rémanents de la taille du boisement est parfois un casse-tête. La valorisation en BRF est une alternative intéressante pour amener de l'humus dans les sols. Quels sont les éléments de base à connaître sur cet amendement ? *[Lire la suite sur www.frij.ch](http://www.frij.ch)*

FORMATION CONTINUE

Généralités

Coût

Sauf indication spécifique, les cours proposés sont inclus dans l'abonnement aux prestations FRI, aux conditions arrêtées en la matière. Pour les personnes non abonnées CHF 60.– par soirée ou demi-jour.

Inscription



Les personnes intéressées s'inscrivent en ligne sur le site www.frij.ch/formation_continue ou au moyen du bulletin d'inscription en page 28 du présent Terrien interjurassien, ou par courriel à info@frij.ch, ou par T au 032 545 56 00.

Merci d'indiquer le numéro et le titre du cours, ainsi que la date de la session choisie, le cas échéant. En principe, le délai d'inscription est fixé 15 jours avant le début du cours.

Confirmation

Les personnes inscrites à un cours recevront une confirmation, avec les éventuelles informations complémentaires nécessaires. Si un cours ne recueille pas suffisamment d'inscriptions, il sera annulé. Les personnes inscrites, le cas échéant, seront également averties.

Information complémentaire

Les descriptifs des cours complets, précisant les contenus et informations utiles, peuvent être consultés sur le site www.frij/formation_continue.

Agriculture

Gestion d'entreprise et économie rurale

Construire ? Mais par où commencer ?



Cours sur inscription 24GES05

Un projet de construction agricole implique une pile d'éléments administratifs à réunir, une coordination entre différents services et une pointe de patience de la part du maître d'œuvre. Ce cours a pour objectif de vous aider à connaître les étapes clés, identifier rapidement les facteurs qui pourraient être limitants ainsi que les aides financières potentielles. Le partage d'un témoignage portant sur une expérience du processus de construction agricole accompagnera ce cours.

Durée : 1 demi-jour

Date et lieu : **Mardi 18 mars 2025**, exploitation de M. Hervé Willemin, Ferme Chez Bouvier 55, 2885 Epauvillers

Intervenants : Exploitants agricoles
Camille Bessire, Mélanie Gyger, Pierre-Alain Juillerat, FRI

Inscription : Jusqu'au 3 mars 2025

Production végétale

Visites de cultures



Visites 25PVE02

Avec plus de 30%, les surfaces de terres ouvertes représentent une part importante de la surface agricole utile. Le suivi de la végétation, l'observation des stades, la détermination des seuils d'intervention, l'optimisation des techniques de production sont essentiels à l'obtention de résultats technico-économiques optimaux. Ces éléments permettent de rationaliser les interventions et contribuent aussi à limiter l'usage des produits phytosanitaires. La mise en œuvre dans le terrain des nouvelles mesures de politique agricole seront également abordées.

Durée : 1 heure et demie par visite

Dates et lieux : Sortie d'hiver à fin d'été 2025, Jura et Jura bernois, rendez-vous précisés ultérieurement et rappelés via WhatsApp.

Intervenants : Emmanuel Brandt, Amélie Fietier, Florence Theurillat, Pierre-André Fringeli, Briec Lachat, FRI

Remarque : De nouveaux points de chute pour l'organisation de visites de cultures peuvent être proposés en tout temps.

Visites d'herbages



Visites 25PVE03

Une qualité et une quantité de fourrage produit à base des herbages constituent une part importante du succès dans l'alimentation du bétail. Les prairies et pâturages nécessitent des soins et des mesures d'entretien permettant de valoriser au mieux ces surfaces. Lutte contre les mauvaises herbes et l'embuisonnement, rénovation et sursemis, lutte contre les campagnols, systèmes de clôture, conservation des fourrages, exploitation et fumure adaptées au site figurent notamment au programme des visites proposées.

Durée : 1 demi-jour par visite

Dates et lieux : Avril à octobre 2025, Jura et Jura bernois, rendez-vous précisés ultérieurement et rappelés via SMS

Intervenants : Jocelyn Altermath, Pierre-André Fringeli, FRI

Visites de cultures biologiques – Visites de cultures extenso sans herbicides



Visites 25PVE04

Bio Suisse recherche 15'000 ha de grandes cultures biologiques, en particulier pour les céréales, les protéagineux et les oléagineux. Notre région se prête bien à ces différentes productions. La conduite de cultures en mode biologique nécessite des connaissances techniques pointues et beaucoup d'anticipation pour assurer une qualité et des rendements satisfaisants. Pour les besoins du marché IP Suisse, de plus en plus de producteurs conventionnels produisent également leurs cultures en mode extenso sans herbicides, soit des conditions très proches de l'agriculture bio. Ces visites leur sont également adressées. Visites et démonstrations sur le terrain vous sont proposées tout au long de la saison.

Durée : 1 demi-jour par visite

Dates et lieux : Sortie d'hiver à fin d'été 2025, rendez-vous précisés ultérieurement et rappelés via groupe WhatsApp bio, mailing Bio Jura.

Intervenants : Florence Theurillat, Bertrand Wüthrich, FRI

Remarque : Visites destinées autant aux agriculteurs PER que BIO. Formation capitalisable pour la reconversion Bio Suisse.

Journée d'actualisation grandes cultures bio



Cours sur inscription 25PVE06

La recherche, la vulgarisation et la pratique présentent des sujets techniques et économiques d'actualité en lien avec les grandes cultures bio. C'est aussi l'occasion pour les producteurs d'obtenir un tour d'horizon des projets de recherche en cours et de découvrir les premiers résultats présentés par les différents acteurs. Cette journée permettra également de faire le point sur l'évolution des marchés des grandes cultures bio.

Durée : 1 jour

Date et lieu : **Mardi 4 mars 2025, 9h00–16 h00**, FRI-Courtemelon

Intervenants : Spécialistes du FIBL, Agroscope, Biofarm
Florence Theurillat, Bertrand Wüthrich, FRI

Inscription : Jusqu'à 28 février 2025

Remarque : Formation capitalisable pour la reconversion Bio Suisse.

Production animale

Actualisation en élevage allaitant



Cours sur inscription 25PANO4

La détention de vaches allaitantes nécessite une mise à jour des pratiques d'élevage et un suivi attentif des marchés pour être à même de réaliser un revenu intéressant. Cette journée vise à informer sur l'évolution des marchés, à discuter et échanger sur des thèmes techniques ou sur des problématiques des élevages allaitants.

Durée : 1 jour

Date et lieu : **Judi 6 mars 2025, 9h15-16h30**, Restaurant de la Cigogne à Miécourt, visite d'exploitation Romain Henry à Dampheux

Intervenants : Un représentant de Vache mère Suisse
Un représentant de Vianco SA
Une représentante de la Faculté Vetsuisse
Kim Jolidon, CNAV
Pierre-Alain Juillerat, FRI

Inscription : Jusqu'au 28 février 2025

Remarque : Journée organisée en collaboration avec Vache mère Suisse et la CNAV.

Cultures spéciales

Echanges de pratiques entre producteurs maraîchers bio



Groupe d'intérêt 25CSP02

L'échange entre pairs est une excellente manière de partager ses questionnements et ses expériences. Dans le cadre des groupes ProBio constitués sur l'impulsion Bio Suisse, un groupe de maraîchers du Jura et Jura Bernois s'est formé dans cette optique et se réunit 3 à 4 fois par an pour des visites chez des producteurs et traiter des thématiques spécifiques. Entièrement autonomes, les membres choisissent les thèmes à aborder et les objectifs à atteindre ensemble.

Durée : 1 demi-jour par rencontre

Dates et lieux : Fixés durant l'année par les participants en fonction des thématiques abordées

Intervenant : Denis Anselmo, FRI

Inscription : À tout moment, à l'aide du talon d'inscription annexé, ou par T au 032 545 56 00, ou en ligne sur le site www.frij.ch/formation.continue.

Remarque : Groupe orienté sur la production biologique, mais producteurs PER bienvenus. Formation capitalisable pour la reconversion Bio Suisse. Grâce au soutien de Bio Suisse, participation aux activités du groupe gratuite et non imputée sur les cours inclus dans l'abonnement aux prestations FRI.

Produits du terroir

Lancer et gérer un cabanon de vente directe



Cours sur inscription 25PTE03

Pratiquer la vente directe avec succès requière la maîtrise d'un certain nombre d'éléments et de compétences. Les agriculteurs qui souhaitent se lancer dans la vente directe de leurs produits, ainsi que des produits régionaux de tiers trouveront dans ce cours toutes les informations nécessaires pour démarrer leur activité. Dispensé sur 3 soirées, le cours permettra d'acquérir les notions de base pour mettre en place un cabanon de vente directe : connaître les aspects légaux, fixer les prix, définir son assortiment et communiquer cette nouvelle offre.

Durée : 3 soirées

Dates et lieux : **Mardis 6 mai 2025 FRI Loveresse, 13 et 20 mai 2025 FRI Courtemelon, 20h00-22h00**

Intervenants : Nadège Koller, Cédric Linder, Laurie Marchand, René Métrailler, Gaël Willemin, FRI

Inscription : Jusqu'au 23 avril 2025

Remarque : Possibilité de ne suivre que l'une ou l'autre des soirées. 3e soirée cours commun avec le cours « Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux ». Possibilité de compléter la formation avec le cours « Initiation à Canva » et la création de contenu visuel.

Alimentation & Développement personnel

Cuisine, alimentation

La cuisine à l'IG bas



Cours sur inscription 25CAL10

Explorez les principes d'une alimentation à indice glycémique bas. Choisissez des aliments stabilisant la glycémie pour une énergie optimale tout en gardant le plaisir des saveurs et des parfums. Ce cours vous fournira les connaissances et compétences requises pour prendre soin de la santé à travers des choix alimentaires judicieux.

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **A - Mardi 18 mars 2025, 8h30-13h00**, FRI-Loveresse
B - Jeudi 27 mars 2025, 18h00-22h00, FRI-Courtemelon

Intervenante : Marion Berthier, pâtissière, nutrithérapeute, St-Ursanne

Inscription : Jusqu'au 1^{er} mars 2025

Remarque : Nombre de participants limités à 8 à Loveresse et 12 à Courtemelon. Participation aux coûts de marchandise CHF 15.- à CHF 20.-.

Santé, bien-être, développement personnel

Plaisir de chanter



Cours sur inscription 25SDPo3

Explorez le chant avec confiance dans ce cours progressif. Osez chanter, découvrez comment poser votre voix en trouvant votre tessiture vocale. Développez les techniques de respiration et d'expression pour libérer le potentiel vocal. Idéal pour les débutants et ceux souhaitant améliorer leur technique, ce cours vous invite à apprécier le plaisir du chant tout en développant votre voix.

Durée : 3 demi-jours

Dates et lieux : **A - Mardis 1^{er} et 15 avril, 6 mai 2025, 19h30-22h00**, FRI-Loveresse
B - Jeudis 3 et 17 avril, 8 mai 2025, 19h30-22h00, FRI-Courtemelon

Intervenant : Rodrigo Carneiro, chef d'orchestre et de cœur, Delémont

Inscription : Jusqu'au 20 mars 2025

Activités pratiques et créatrices

Etagère en macramé



Cours sur inscription 25ACRo5

Le macramé est l'art de nouer des fils pour créer un objet ou une décoration. Découvrez les techniques de base et réalisez une étagère unique au style bohème qui ajoutera une touche d'élégance à votre intérieur. Laissez-vous emporter dans ce cours créatif et repartez avec une pièce à la fois belle et fonctionnelle.

Durée : 1 soirée

Dates et lieu : **A – Jeudi 10 avril 2025, 19h30 - 22h30**, FRI-Courtemelon
B – Lundi 14 avril 2025, 19h30 - 22h30, FRI-Loveresse

Intervenante : Prisca Gerber, créatrice de macramé, Delémont

Inscription : Jusqu'au 1^{er} avril 2025

Remarque : Participation aux coûts de marchandise CHF 18.- à CHF 22.-

Formation Continue Groupes d'animation rurale (GAR)

Invitation aux séances

Date	Heure	Groupe	Lieu
Bracelets de pierres de soin			Valérie Di Meo
12.03.25	20h00	Val-Terbi	Grande cuisine Courtemelon
Etagère en macramé			Prisca Gerber
12.03.25	20h00	Le Noirmont	c/o Suzanne Bircher, Le Noirmont
Biscuits apéros			Mélanie Derivaz
03.03.25	19h30	Court	Ecole ménagère, Court
11.03.25	20h00	Saulcy	Petite cuisine Courtemelon
Mocktails			Denise Hofer
05.03.25	19h30	Courtelay-Corgémont- Mont-Crosin	c/o Sandrine Tschan, Corgémont
17.03.25	19h30	Vermes-Vicques	Ecole Vermes
Végétaliser l'assiette familiale			Marion Berthier
11.03.25	19h30	Courtételle, Courfaivre- Delémont	Grande cuisine, Courtemelon
Cuisine tessinoise			Myriam Zaugg
05.03.25	19h30	La Baroche et env. (Alle)	c/o Caroline Schori, Miécourt
Le local au wok			Daniela Allemann
03.03.25	20h00	Renan	Ecole ménagère, Renan
12.03.25	20h00	Lajoux	Ecole ménagère, Lajoux
20.03.25	19h30	Nods	Battoir de Nods
26.03.25	20h00	Mont-Soleil	c/o Eva Oppliger, Mont-Soleil
Raviolis maison			Isabelle Kämpf
06.03.25	19h30	Bourrignon	Ecole, Bourrignon
19.03.25	20h00	Courroux-Courcelon- Courrendlin	Grande cuisine, Courtemelon
26.03.25	20h00	Grandfontaine	Salle de paroisse, Grandfontaine
Variation de rouleaux de printemps			Laure Roy
04.03.25	19h30	Diesse-Lamboing-Prêles	Local Bourgeoisie, Prêles
06.03.25	20h00	Haute-Ajoie	Ecole ménagère, Chevenez
12.03.25	19h30	Cormoret	c/o Annemarie Amstutz, Renan
18.03.25	19h30	Saignelégier	c/o Véronique Wermeille, Saignelégier
25.03.25	20h00	Moutier et environs	Cuisine de Loveresse
26.03.25	20h00	Basse-Allaine	Ecole ménagère, Boncourt
Blancs en neige, jaunes gourmands			Mélanie Derivaz
17.03.25	19h30	Undervelier	c/o Andrée Allimann, Undervelier

AUTRES ACTUALITES

Communications Fiduciaire FRI

Délais fiscaux 2025 pour le canton du Jura

Chères clientes, chers clients,

Nous tenons à vous rappeler les échéances fixées par le Service des contributions jurassien pour le dépôt des déclarations fiscales 2024. Le délai initial pour la remise de la déclaration d'impôt est fixé au **28 février 2025**.

Cependant, un délai tacite est accordé jusqu'en août 2025. En effet, **les rappels** pour le dépôt des déclarations fiscales **seront envoyés le 22 août 2025**.

Pour les dossiers qui seront déposés après cette date, nous allons automatiquement demander **une prolongation de délai**. A noter que l'état perçoit un émoluments de CHF 30.- pour la prolongation de délai.

A la suite de cette demande, deux résultats sont possibles.

→ **Vous avez obtenu une prolongation de délai :**

Dans ce cas, vous avez jusqu'au **31 octobre 2025** pour déposer votre déclaration d'impôt. La confirmation de la prolongation de délai vous sera notifiée par l'autorité fiscale.

En cas de non-respect de ce délai supplémentaire, une sommation vous octroyant un ultime délai de 10 jours vous sera envoyée. Un émoluments de CHF 63.- est perçu pour l'envoi de la sommation.

→ **Vous n'avez pas obtenu de prolongation de délai :**

Dans cette situation, en date du **22 août 2025**, un rappel vous sera envoyé. Les déclarations doivent être déposées **au plus tard le 19 septembre 2025** pour éviter l'envoi d'une sommation qui laissera un ultime délai de 10 jours.

Dans tous les cas, nous vous conseillons de nous fournir les documents et informations utiles à l'établissement de votre comptabilité 2024 (et/ou de votre déclaration d'impôt 2024) dans les meilleurs délais.

Nous profitons de vous rappeler les montants maximums pour les cotisations de prévoyance individuelle (pilier 3a) pour l'année 2025 :

→ Pour les salariés affiliés à une caisse de pension : le montant maximum de cotisation s'élève à **CHF 7'258.-** pour l'année 2025.

→ En ce qui concerne les indépendants non affiliés au 2^e pilier, pour l'année 2025, ce montant se monte à **CHF 36'288.-** mais au maximum 20% du revenu net.

Nous vous rappelons que la cotisation de prévoyance doit être versée avant le 31.12.2025 pour que les déductions fiscales y relatives soient prises en compte. En cas de besoin, nous restons à votre disposition pour vous conseiller sur le sujet.

■ Votre équipe Fiduciaire FRI

Cotisations et prévoyance 2025 au 3^e pilier A

Présentation des étalons lors des concours cantonaux de chevaux

Les étalons stationnés dans le Canton ce printemps ainsi que les élèves-étalons âgés de 2 ans seront mis en avant lors des concours cantonaux de chevaux à venir. Environ 70 sujets évolueront sur les pistes jurassiennes à l'occasion de ces journées marquant l'approche de la saison de monte.

Deux journées de concours sont prévues. La première se tiendra à Chevenez le jeudi 6 mars à 13h15 (manège). La seconde aura lieu à Glovelier le jeudi 13 mars dès 9h30 (place du Café de la Poste), puis à 13h15 à Saignelégier (Halle-Cantine, ou au manège en cas de mauvais temps).

Comme chaque année, les experts cantonaux auront pour tâche de juger les chevaux afin de leur octroyer une prime cantonale. Cette démarche vise à promouvoir la garde de bons étalons et à encourager les éleveurs à sélectionner les meilleurs jeunes sujets en vue des épreuves d'approbation de l'année prochaine. Si ces concours s'adressent en priorité aux éleveurs, ils restent ouverts à toutes les personnes intéressées par le monde du cheval.

À l'issue des présentations, le Service de l'économie rurale et les syndicats chevalins, en charge de l'organisation, annonceront les résultats et partageront des informations sur l'élevage, notamment les statistiques de l'année 2024.

Marchés publics de bétail



Bovins

Seuls les animaux provenant d'exploitations présentant un risque négligeable de BVD (feu vert) pourront être amenés sur les marchés bovins à partir du 1^{er} avril 2025. Afin que le feu vert soit visible, il est instamment demandé d'éditer les documents d'accompagnement par internet (si impossibilité de le faire, écrire « feu BVD vert » sur le document d'accompagnement, à côté du numéro BDTA de l'animal, afin de l'attester).

Les feux de signalisation BVD peuvent être consultés dans la BDTA (dans les détails de l'exploitation).

Inscriptions par Internet :

www.agrijura.ch -> Marché de bétail -> Inscriptions aux marchés de bétail (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 78 33, Service de l'économie rurale).

Programme (y.c. heures des marchés de moutons) visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch - Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés.

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai d'inscription
Mercredi	26 février 2025	8h15	Porrentruy	Mardi 18 février (10h00)
Lundi	3 mars 2025	8h15	Saignelégier	Mardi 25 février (10h00)
Lundi	17 mars 2025	8h15	Glovelier	Mardi 11 mars (10h00)
Lundi	31 mars 2025	8h15	Porrentruy	Mardi 25 mars (10h00)
Mercredi	9 avril 2025	8h15	Saignelégier	Mardi 1 ^{er} avril (10h00)

Moutons

Informations par rapport au piétin

La décision d'organiser le marché de moutons comme « non testé » ou « indemne de piétin » sera prise en fonction des inscriptions. L'information sera envoyée par courrier électronique aux personnes ayant inscrit des animaux. Elle sera également visible sur le site internet de Proviande (www.proviande.ch – Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés).

Les annonces doivent être faites par téléphone uniquement (032 420 78 33). Les informations suivantes seront recueillies :

- Nom, prénom, domicile du propriétaire
- No de téléphone
- Adresse e-mail
- No BDTA
- Statut de l'exploitation concernant le piétin (« indemne » ou « non testé »)
- Nombre d'animaux qui seront amenés au marché (indiquer les catégories).

Jour	Date	Lieu	Délai d'inscription
Lundi	17 mars 2025	Glovelier	Lundi 10 mars 2025 (12h00)
Mardi	24 juin 2025	Glovelier	Lundi 16 juin 2025 (12h00)
Lundi	4 août 2025	Glovelier	Lundi 28 juillet 2025 (12h00)
Mardi	14 octobre 2025	Glovelier	Lundi 6 octobre 2025 (12h00)
Mardi	9 décembre 2025	Glovelier	Lundi 1 ^{er} décembre 2025 (12h00)

■ Le Chef du Service de l'économie rurale : Jean-Paul Lachat



Marchés de bétail de boucherie du Jura bernois

Prochains marchés de bétail de boucherie 2025

Tavannes, 08h30, lundi

10.03.2025	14.04.2025	12.05.2025	16.06.2025	14.07.2025	11.08.2025
08.09.2025	13.10.2025	08.12.2025			

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauernverband.ch / Leistungen / Support / Schlachtviehmärkte.

■ Berner Bauern Verband, 3072 Ostermündingen



Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA) 2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances
T 032 482 61 40, F 032 482 61 42

Programme comptable Cash 2.0

A-TWIN.Cash 2.0 est basé sur une technologie d'application web d'avant-garde, comprenant les modules Booking, Banking, Farmdata et Landi. Il est aussi compatible avec l'A-TWIN.Mobile gratuite pour scanner vos QR-factures. Le module Banking vous permet de saisir vos paiements et de les transférer à votre institut financier. Vous pouvez télécharger les extraits de comptes, les équilibrer automatiquement et les comptabiliser dans le module Booking. Cette pratique vous permet d'économiser du temps car les écritures ne doivent plus être saisies deux fois.

Le Cash 2.0 remplacera l'A-TWIN.Cash dans les années à venir. Le changement peut se faire à tout moment dans l'année.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations ou vous pouvez consulter le site Internet www.agro-twin.ch.

■ Votre partenaire : Fiduciaire SEGECA



Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Voici les résultats du marché du mois de février 2025 à Tavannes :

VK	90 vaches	4.00 CHF/kg Ø estimation	4.61 CHF/kg Ø prix net	15.38 % de surenchère
Total	122 bêtes	4.31 CHF/kg Ø estimation	4.88 CHF/kg Ø prix net	13.12 % de surenchère

Prochains marchés : Tavannes 10 mars 2025, 14 avril 2025, 12 mai 2025, 16 juin 2025, 14 juillet 2025.

Concours centraux du printemps

<p><u>Mardi 25 mars 2025</u> 09h30 Les Ecorcheresses 13h30 Souboz</p>	<p><u>Vendredi 11 avril 2025</u> 09h30 Bellelay 10h00 Court 13h00 Belprahon 13h00 Montoz</p>
<p><u>Mercredi 26 mars 2025</u> 11h00 La Chaux-d'Abel</p>	<p><u>Mardi 15 avril 2025</u> 09h30 Montagne de Moutier 13h00 La Combe, Montagne de Moutier</p>
<p><u>Jeudi 27 mars 2025</u> 10h00 Moutier 13h00 Tavannes et Le Vion</p>	<p><u>Mercredi 16 avril 2025</u> 09h30 Courtelary 13h30 Envers-de-Sonvilier</p>
<p><u>Mercredi 2 avril 2025</u> 10h00 La Vacherie Mont-Soleil 13h30 La Chaux de Tramelan</p>	<p><u>Samedi 19 avril 2025</u> 09h30 La Ferrière, Combe du Pelu 13h00 Les Convers</p>
<p><u>Jeudi 3 avril 2025</u> 10h00 Orvin 13h00 Diesse</p>	

Concours de taureaux

Le concours des taureaux aura lieu le **mercredi 12 mars 2025 à Tavannes dès 11h00**, si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Le repas de midi sera organisé sur place.

Mises 2025

3 dates sont agendées : **7 mai 2025, 20 août 2025 et 19 novembre 2025.**

BEA 2025

Des vaches sont recherchées pour l'expo permanente, vous pouvez inscrire vos plus belles vaches sur le site www.bfzv.ch.

Activités et expos 2025

05.03.2025	Assemblée générale fédération bernoise, Thoune
12.03.2025	Concours de taureaux à Tavannes
21-22.03.2025	Arc jurassien Expo, Saignelégier
28-29.03.2025	Expo Bulle
25.04-04.05.2025	Bea expo permanente, Berne
02.05.2025	Bea, expo élite, Berne
05.09.2025	Concours taureaux, Les Ponts-de-Martel

■ Président : Claude-François Monnat



Arc Jurassien Expo

Courtemelon, CP 65, 2852 Courtételle, T 032 545 56 11, info@arcjuexpo.ch

Expo 2025

Pour sa 26^e édition, la manifestation se déroulera sur 2 jours, soit

**Vendredi 21 mars et samedi 22 mars 2025
à la Halle du Marché-Concours à Saignelégier**

Les juges seront Mathieu Overney de Rueyres-Treyfayes pour les races laitières et Mario Nydegger de Rüscheegg Gambach pour les races mixtes.

Programme du vendredi

19h00	Classement des génisses Simmental et Swiss Fleckvieh
19h30	Classement et championnat des vaches Simmental, Swiss Fleckvieh et Montbéliarde et désignation des championnes
	Soirée raclette

Programme du samedi

09h00	Classement jeunes vaches Holstein et Red Holstein
10h30	Championnat Junior Holstein et Red Holstein
11h00	Présentation des veaux par les enfants jugée par François Monin (directeur d'AgriJura)
11h30	Classement et championnat des vaches Jersey et Brown Swiss
12h15	Classement des vaches Holstein et Red Holstein
14h30	Championnat Senior Holstein et Red Holstein

Durant les 2 journées, présentation d'animaux de différentes races Vache Mère Suisse par les éleveurs de l'Arc jurassien à leur stand.

Soirée des éleveurs

La manifestation se terminera par la grande soirée des éleveurs samedi dès 19h30 avec possibilité de se restaurer sur place. L'ambiance sera garantie avec Seerugge Feger.

■ Le gérant : Jocelyn Altermath



ASETA – Section Jura / Jura bernois

2852 Courtemelon

Valère Chappuis, gérant, Chemin de la Pâle 4, 2824 Vicques, T 077 456 22 55,
valere.chappuis2000@gmail.com

Convocation tests de pompe à traiter

Les tests de pompe à traiter se dérouleront cette année, **en Ajoie, du 7 au 10 avril 2025 chez UMATEC à Alle et du 5 au 8 mai 2025, pour la vallée, chez GVS à Boécourt.**

Nous rappelons à tous que les tests de pompe sont à effectuer tous les 3 ans, toute nouvelle pompe à traiter doit impérativement être annoncée. De même que toute personne n'ayant pas reçu de convocation est priée d'annoncer son souhait de venir tester sa pompe à traiter auprès du nouveau gérant de l'ASETA, M. Valère Chappuis, en le contactant aux coordonnées suivantes :

Téléphone ou What's app : 077 456 22 55

Courriel : valere.chappuis2000@gmail.com

Adresse : Chemin de la Pâle 4, 2824 Vicques

Votre gérant, Valère Chappuis



Union des paysannes du Jura bernois

Rue Pierre-Pertuis 1, 2605 Sonceboz-Sombeval, T 078 248 53 95, info@upjb.ch

Assemblée générale

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025, de la joie, de la bonne humeur, de la réussite dans vos activités et surtout une BONNE SANTE.

Nous vous invitons à l'assemblée générale qui aura lieu

Vendredi 4 avril 2025 à 19h30, à la Couronne à Sonceboz

■ La secrétaire : Daniela Freiburghaus



Amicale des anciennes et anciens élèves de Courtemelon

Assemblée générale

L'Amicale des anciennes et anciens élèves de Courtemelon a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale qui se tiendra

**Vendredi 14 mars 2025 à 20h00, au restaurant Sur Le Mont,
Route du Mont 150 c, 2932 Coeuve**

Ordre du jour

1. Nomination d'un scrutateur
2. Rapport de la présidente
3. Procès-verbal de l'AG 2024
4. Comptes 2024
5. Démission et Admission
6. Activités 2025
7. Divers

L'assemblée sera suivie d'un repas.

Menu 1 : Friture de carpe, frites, salade verte CHF 31.-

Menu 2 : Fondue chinoise (bœuf), salade mêlée, frites, 4 mayonnaises
CHF 35.-

Inscriptions pour le souper **jusqu'au 7 mars 2025**, auprès de M. Franz Hubert, T 078 847 63 62.

Nous vous invitons avec votre famille et vos amis.

Comptant sur votre présence, nous vous présentons nos amicales salutations.

■ Le comité





Inscription aux prestations de formation continue de la FRI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP / Localité : _____

Tél. _____ Natel : _____

E-mail : _____ N° d'exploitation : _____

Abonné aux prestations FRI : Oui Non

S'inscrit aux formations suivantes (indiquer le titre exact de la/des formation(s) souhaitée(s):

N° _____ Titre _____

Date : _____ Signature : _____

Remarques : _____

A retourner à : Fondation Rurale Interjurassienne
Formation continue
Courtemelon / CP 65
2852 Courtételle

www.frij.ch

barto

Votre gestionnaire
d'exploitation numérique

**Vous cherchez une nouvelle solution pour
votre carnet des champs électronique ?**

**Choisissez barto dès maintenant – votre
solution suisse !**

- Carnet des champs suisse compatible avec les PER
- Simple : saisissez les données une seule fois, utilisez-les partout – même hors ligne.
- Excellent rapport qualité/prix pour la production végétale et animale

Testez gratuitement dès maintenant !

www.barto.ch/fr ou contactez-nous 0848 933 933



Les films agricoles sont composés de polyéthylène de haute qualité (PE) et peuvent être recyclés à 100% en usine.

Collecte de plastiques agricoles chez Celtor



Moins de CO2

Le recyclage d'1 tonne de films d'ensilage, économise jusqu'à 3 tonnes équivalents CO²*. La collecte est désormais disponible à Tavannes selon conditions au verso.

*Par rapport à la valorisation en UIOM

Horaires de collecte à Tavannes

Du lundi au jeudi :

7h30 - 11h45 / 13h15 - 17h30

Vendredi et veille de fêtes

7h30 - 11h45 / 13h15 - 16h30

Samedi : pas de collecte

Tél. 032 481 42 62 - Courriel: info@celtor.ch



Critères de remise

Les plastiques doivent être balayés ou secoués et ne doivent comporter aucun corps étranger (aluminium, verre ou autres).

Ils doivent être triés en 2 catégories comme indiqué ci-contre.

Les plastiques remis sont contrôlés sur place.

Tarifs

- 95.-CHF la tonne (au lieu de 150.- CHF aux incinérables)

Merci de séparer les plastiques :

Catégorie 1

- Plastiques de silo-tranchée
- Films fins (sous-couche)
- Plastiques de silo-boudin

Catégorie 2

- Films d'ensilage
- Films de liage

ERDE Suisse est un programme de reprise des plastiques agricoles.

Chaque année de grandes quantités de films, filets et ficelles sont utilisées. Dans un secteur proche de la nature, le recyclage consciencieux et respectueux de l'environnement est important.

Une fois arrivés au centre de recyclage, les plastiques sont broyés, lavés et fondus en regranulés puis réutilisés dans une grande diversité de produits plastiques.



Un partenariat Celtor / ERDE Suisse





Séparateur à lisier mobile

débit jusqu'à 150 m³/h

Beat Gerber, travaux agricoles

Vacheries-Bruniers 22, 2723 Mont-Tramelan, 079 455 70 03



IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, CP 65, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@frij.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

	<u>Page</u>	
26.02.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	21
03.03.25	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	21
05.03.25	FEBJB : Assemblée générale fédération bernoise à Thoune	24
06.03.25	Concours cantonaux de chevaux : Chevez, manège, 13h15	19
07.03.25	Agrijura : Assemblée générale à la halle polyvalente de St-Ursanne	7
10.03.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	22
12.03.25	FEBJB : Concours de taureaux à 11h00 à Tavannes	23
13.03.25	Concours cantonaux de chevaux : Glovelier, place du Café de la Poste (9h30)	19
13.03.25	Concours cantonaux de chevaux : Saignelégier, halle-cantine ou manège (13h15)	19
14.03.25	CAJB : Assemblée générale à la salle du battoir à Diesse	7
14.03.25	Amicale des anciennes et anciens élèves de Courtemelon : Assemblée générale	26
17.03.25	TERRIEN interjurassien n°25-175 : dernier délai de réception des articles et annonces	
17.03.25	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	21
17.03.25	Marché de moutons à Glovelier	21
21-22.03.25	Arc jurassien Expo, Saignelégier	24
28-29.03.25	Expo Bulle	23
31.03.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	21
04.04.25	UBJB : Assemblée générale à la Couronne à Sonceboz	25
07.04.25	TERRIEN interjurassien n°25-176 : dernier délai de réception des articles et annonces	
07-10.04.25	ASETA : tests de pompe à traiter à Alle, chez UMATEC	25
09.04.25	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	21
14.04.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	22
25.04-05.05	Bea Expo permanente, Berne	23
02-04.05.25	Fête de la Tête de Moine	
02.05.25	Bea, expo élite, Berne	23
05-08.05.25	ASETA : tests de pompe à traiter à Boécourt, chez GVS	25
07.05.25	FEBJB : Mise	23
12.05.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	22
06-08.06.25	Agrijura : 50 ans d'Agrijura et Fête des paysannes et paysans au Mont de Coeuve	7
08.06.25	Agrijura : Journée portes ouvertes à la ferme	7-8
16.06.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	22p